

### **Quelles conditions faut-il remplir ?**

- Être âgé de 18 ans minimum à la date du 14 octobre 2018 ;
- être inscrit au registre de la population ou au registre des étrangers d'une commune le 1<sup>er</sup> août 2018 ;
- jouir, au 14 octobre 2018, de ses droits civils et politiques ;
- avoir introduit au plus tard le 31 juillet 2018 une demande en vue de l'inscription sur les listes électorales.